

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 28 AVRIL 2026 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 avril 2026, s'est réuni à la salle des fêtes de Chorges, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, RIGNON Lydie, BRENIERE Julien, ARNAUD Jérôme, DURAND Béatrice, GALDI Marc, DUBOYS Bénédicte, PEYRON Michel, LAINE Marie-Cécile, BONNARDEL Vincent, LEJEUNE Audrey, GANDOIS Jean-Pierre (arrivée 18h16), TETENOIRE Michèle (arrivée 18h16), EYMEOD Chantal, AUDIER Marc, CEARD Audrey, BERNARD BRUNEL Franck, DEPEILLE Zoïa, PARISSON Christian, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, LEFRANCOIS Olivier (arrivée 18h30), DHORNE Anne, GRAS Denis, LEFEBVRE Nathalie, DIDIER Alexandre, ASSANDRI Martine, EYMARD Aloïs, BONNAFFOUX Sébastien, BOSQ Gustave, VERRIER Jean-Luc, ARNOUX Frédéric, ROUX-SIBILON Jean-Marc (arrivée à 18h30), GENTILINI Brigitte, BEY Daniel, PICHON Julien, BONHOMME Alain, BERENGUEL Victor, ROUX Sandrine.

Absents excusés : GAMBAUDO Georges donne pouvoir à VERRIER Jean-Luc, PARIS Bruno représenté par son 1^{er} adjoint ARNOUX Frédéric, MONTABONE Michel représenté par son adjoint ROUX-SIBILON Jean-Marc.

RAPPORT N° 2026/115 : Affectation des résultats 2025 - Budget Annexe Valorisation Bois Energie

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du Compte Financier Unique au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu les articles L. 2311-5 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le CFU 2025 du budget annexe Valorisation Bois Energie ;

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence de Madame EYMEOD Chantal, constatant que le compte financier unique 2025 présente les résultats suivants :

RESULTATS DE L'EXERCICE

Libellé	Investissement	Fonctionnement	Ensemble
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	19 388.06	505 365.84	524 753.90
Recettes réalisées (b)	0.00	500 780.00	500 780.00
Restes à réaliser (c)	0.00	0.00	0.00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (d)	19 388.06	505 365.84	524 753.90
Dépenses réalisées (e)	19 388.06	496 196.76	515 584.82
Restes à réaliser (f)	0.00	0.00	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(b-e) Excédent		4 583.24	
(e-b) Déficit	19 388.06		14 804.82

RESULTATS CUMULES

	Résultat de clôture de l'exercice précédent 2024	Part affecté à l'investisss : exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025	prendre en compte pour l'affectation des résultats
Investissement	19 388.06		- 19 388.06	0.00	0.00
Fonctionnement	10 365.84	0.00	4 583.24	14 949.08	14 949.08
TOTAL	29 753.90		- 14 804.82	14 949.08	14 949.08

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de clôture

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE** :

- **D'INSCRIRE** en résultat de fonctionnement une somme de (002R) **14 949.08 €**

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

La secrétaire de séance,

Christine MAXIMIN

La Présidente,



Chantal EYMEOD